



SOCIÉTÉ
DE
ST. VINCENT DE PAUL.

ŒUVRE DU PATRONAGE.
QUÉBEC.

RAPPORT DE L'ANNEE 1869.

G. M. MUIR, Ecuier,

*Président du Conseil Supérieur
de la Société de St. Vincent de Paul;*

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

J'ai l'honneur de vous présenter aujourd'hui le rapport sur l'Œuvre du Patronage pour l'année 1869. Après le rapport long et détaillé de l'année dernière, il semble qu'il ne devrait y avoir rien à vous apprendre, si ce n'est que nous avons eu cette année 100 enfants qui ont reçu les secours de l'œuvre. Mais ce n'est pas tout. Le Patronage a fait des progrès, et il en fait encore tous les jours. Dans le rapport de l'année dernière, je terminais en désirant de tous mes vœux l'ouverture d'une école qui fût propre à notre Œuvre. Cette école nous a été donnée, et depuis le 10 mai dernier (1869), nos enfants l'ont tous fréquentée. De-

Classé - Religion & charité.

puis longtemps le Patronage sentait le besoin d'une école; nos enfants, disséminés dans les différentes écoles publiques de la ville, ne pouvaient recevoir l'attention désirée. Sans doute que, dans les différentes écoles des Frères de la doctrine chrétienne, ces enfants recevaient beaucoup de soin et d'attention; mais évidemment les Chers Frères ne pouvaient porter à nos enfants plus d'attention qu'aux autres. Par notre école tous sont réunis sous l'œil d'un maître unique, habile et religieux, qui s'efforce de les instruire au point de vue spécial de l'Œuvre, et qui leur donne une éducation morale et religieuse, conformément à la position qu'ils doivent occuper.

Je suis heureux de saisir cette occasion pour témoigner aux Chers Frères toute la reconnaissance que leur doit l'Œuvre du Patronage. Depuis le premier jour de la fondation de celle-ci jusqu'au mois de mai dernier, les Chers Frères n'ont jamais cessé d'exercer envers notre œuvre le dévouement de la plus ardente charité. Ce sont eux qui ont pris soin de nos enfants pendant toute cette période. Il suffisait qu'un enfant fût du Patronage pour qu'il fût reçu à bras ouverts, lors même que les circonstances n'auraient pas permis d'en recevoir d'autres. En un mot, les Chers Frères, pour le Patronage, faisaient l'impossible.

Dans les commencements l'Œuvre eut beaucoup de difficulté à organiser son école. Les enfants, et trop souvent les parents, témoignaient plus que de la répugnance à la fréquentation d'une institution que l'on voulait qualifier d'*école d'enfants pauvres*. Plusieurs même nous quittèrent. Mais l'on tint ferme et aujourd'hui nous avons, dans notre petit local de 20 pieds sur 25, 68 enfants qui fréquentent journellement notre classe.

Nous remarquons, depuis huit à neuf mois que l'école fonctionne, beaucoup d'amélioration sous tous les rapports chez nos enfants, et nous espérons encore plus dans l'avenir. Mais le principal avantage consiste en une connaissance plus réelle des enfants. Les mauvais sujets ne peuvent pas se dérober aussi facilement à une surveillance de tous les instants et sont bientôt connus.

La nécessité d'un local plus grand a toujours été un sujet de préoccupation pour l'Œuvre, qui se trouvait néanmoins dans l'impossibilité de se le procurer. Mais la Divine Providence paraît vouloir récompenser notre persévérance dans la recherche des moyens. L'Œuvre vient de contracter pour l'acquisition d'un terrain et est sur le point de bâtir. Mais avec quelles ressources ? C'est ici qu'il nous est permis d'admirer les secrets desseins de Dieu. Au 1er de janvier, l'Œuvre ne pouvait rencontrer toutes ses dépenses, nous étions en déficit ; et aujourd'hui nous nous trouvons en état de bâtir. Oui. — Avec le secours des MM. du Séminaire, des Dames Ursulines et des Dames de l'Hôtel-Dieu, qui veulent bien nous prêter une certaine somme d'argent remboursable en dix ans sans intérêts, nous sommes non seulement en état de bâtir, mais encore de rembourser le tout et cela avec la somme que nous étions disposés à donner pour le loyer d'une maison qui, en fin de compte, ne nous eût jamais appartenu.

Nous comptons aussi, disons-le, sur l'assistance et le concours d'âmes généreuses qui, tout en nous continuant les secours qu'elles nous donnent si libéralement pour le maintien de notre Œuvre, feront encore, nous l'espérons, un effort additionnel pour l'établissement définitif de notre Œuvre.

C'est sans doute une entreprise hardie et coûteuse, que l'entreprise d'une bâtisse : mais aussi lorsque nous aurons bâti, que de choses ne pourrons-nous pas faire dans l'intérêt des enfants et des jeunes gens ?

Toutes les personnes et toutes les institutions charitables qui ont bien voulu nous aider depuis le commencement de notre Œuvre voudront bien accepter ici nos sincères remerciements et nous permettre de leur demander la continuation de leurs généreuses charités.

Un fait que je ne dois pas omettre, et qui a été une grande époque dans la vie de notre Œuvre, est le désastreux incendie qui, le 6 juin dernier, a réduit en cendres la magnifique chapelle et une partie du couvent de nos bonnes Sœurs de la Charité. Ces anges de la terre ont vu détruire dans l'espace de quelques heures le fruit des quêtes et des privations de bien des années. Heureusement que la Providence est venue à leur aide, et au moment où j'écris ces lignes, leur temple est rendu de nouveau au culte divin. Il est encore loin, hélas ! de son antique splendeur ; mais, avec le temps, il faut l'espérer, il n'aura pas lieu de regretter ses premiers jours.

L'Œuvre du Patronage a ressenti par contrecoup l'effet de cet incendie, et depuis cette époque à venir au 6 mars dernier, force nous a été de faire notre humble office du dimanche dans notre petit local. Que de bénédictions du Saint Sacrement nous avons perdues pendant ce temps ! mais Dieu connaissait le désir qui existait dans nos cœurs, et il nous en saura gré, je l'espère.

Les ressources du Patronage se sont élevées cette année à \$746.21, c'est-à-dire, à \$269.36 de plus que

l'année dernière ; mais nos dépenses se sont augmentées d'autant. L'établissement de notre école, le salaire du maître, quoique bien faible et même insuffisant, ont été pour nous un surcroît de dépenses ; mais ces dépenses ont été amplement compensées par le bien produit. Espérons que notre Œuvre va continuer à prospérer, grâce à la générosité des amis de l'enfance abandonnée, générosité qui ne nous fera pas défaut au moment où l'Œuvre en a le plus grand besoin pour faire un pas décisif vers la stabilité.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur le Président,
Votre très-humble et dévoué serviteur,
C. N. HAMEL,
Président de l'Œuvre.

Québec, 26 avril 1870.

Les dons de tous genres, tels que argent, hardes, livres, images, jouets d'enfants, etc., etc., seront reçus avec reconnaissance par les personnes suivantes :

G. M. Muir, avocat et greffier de l'Assemblée Législative de la province, Président de la Société de St. Vincent de Paul, en Canada.

C. N. Hamel, avocat, 7, rue Ste. Angèle, Président de l'Œuvre.

J. B. Cloutier, professeur, Ecole Normale Laval, 54, rue St. Olivier, faubourg St. Jean, vice-président de l'Œuvre.

Mr. l'abbé T. E. Hamel, du Séminaire de Québec, chapelain de l'Œuvre.